Canton de Neuchâtel
Commune de Val-de-Travers

Plan n°
Plan d'aménagement local (PAL) **18N074-83-11G**

COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

1:2 000

Plan communal d'affectation des zones - Zone à bâtir

SAINT-SULPICE

Auteur du plan

RWB Neuchâtel SA
Arnaud Macquat

.....

Neuchâtel, le 3 avril 2023

Préavis

Le/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département du développement territorial et de l'environnement

.....

Neuchâtel, le .....

Mise à l'enquête publique

du..... au .....

Au nom du Conseil communal
Le président Le secrétaire

....

Val-de-Travers, le .....

Sanction

par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'Etat
Le/La président/e

.....

Signature

Au nom du Conseil communal
Le président Le secrétaire

....

Val-de-Travers, le 3 avril 2023

Adoption

par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil général
Le/La président/e Le/La secrétaire

....

Val-de-Travers, le .....

Approbation

par arrêté de ce jour

Au nom du Conseil d'Etat
Le/La président/e La chancelière

....

Neuchâtel, le .....

Neuchâtel, le .....

La chancelière

.....

Version	Date	Prod.	CP	Appr.	Format
base	23.11.2022	SOG	AMA	-	1026 x 594
F	22.03.2023	SOG	AMA	-	1050 x 594
G	24.03.2023	SOG	AMA	-	1050 x 594

RWB Groupe SA
T +41 58 220 38 00
www.rwb.ch

1 2 3 4 5 6 7

LEGENDE

Contenu contraignant

Urbanisation et protection du patrimoine bâti

- Zone d'habitation 1
- Zone mixte 2a
- Zone mixte 2b
- Zone d'activités économiques 1
- Zone d'utilité publique 1 – Constructible
- Zone d'utilité publique 2 - À constructibilité restreinte
- Zone de tourisme, sports, détente et loisirs 1 – Constructible
- Zone de verdure
- Zone de transport (aire publique de circulation - aire ferroviaire - aire d'aviation)
- Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie 1
- Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie 2
- Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RACN) - Catégorie 3

Agriculture et autres zones et territoires

- Zone agricole / Aire forestière / Cours d'eau et étendue d'eau / Espace de transport
- Zone de traitement et de dépôt de matériaux

Protection naturelle et paysagère

- Zone à protéger communale
- Distances des constructions par rapport aux cours d'eau
- Distances des constructions par rapport à la forêt
- Objet particulier à protéger - Allée d'arbres

Plan de situation : Val-de-Travers 1:150 000